

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES,  
DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

*Le Chef de Cabinet*

Paris, le **19 AOUT 2009**

Monsieur,

Le Ministre du Travail, des Relations sociales, de la Famille, de la Solidarité et de la Ville a pris connaissance de la correspondance électronique que vous avez adressée au Président de la République. Il m'a personnellement chargé de vous répondre.

La question que vous évoquez relève de la compétence de la Direction générale du travail (DGT -39/43 Quai André Citroën 75739 Paris cedex 15), qui sera désormais votre correspondant. Je lui transmets votre demande afin qu'elle soit examinée dans les meilleurs délais avec toute l'attention nécessaire.

J'ai bien noté que le secrétariat à l'Outre-Mer a également été saisi par le service de la correspondance présidentielle.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



David TEILLET

Monsieur Hervé PINTO  
BP 537  
97206 FORT DE FRANCE CEDEX

Référence à rappeler : CR/09027173CdP/0906821